

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MALZIEU FORAIN
Séance du 10 novembre 2023

Le dix novembre deux mille vingt-trois à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MALZIEU-FORAIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame ROUQUET Colette, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 06 novembre 2023.

Membres en exercice: 11 Présents: 9 Votants: 10 Pour:10 Contre:0

PRÉSENTS : Madame Colette ROUQUET, Monsieur Jean-Louis SOULIER, Monsieur Jean DELMAS, Monsieur Marc PRADAL, Madame Nathalie BASTIDE, Monsieur Hervé BOULET, Monsieur Hervé CHALMETON, Monsieur Thomas DEVAUD, Monsieur Joseph ROBERT

ABSENTS: Monsieur Damien MALIGE

ABSENTS représentés avec procuration: Monsieur Franck LAURAIRE représenté par Madame Colette ROUQUET

Mr Monsieur Hervé CHALMETON a été nommé secrétaire.

OBJET: Délibération de la décision modificative n°202304 - budget Commune 2023_066

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
6541	Créances admises en non-valeur	1 445,65	
615231	Entretien, réparations voiries	- 1445,65	
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

La Maire,
Colette ROUQUET

Rendu exécutoire après
Dépôt en Préfecture le :
et publication ou notification le :



Préfecture
Date de reception de l'AR: 16/11/2023
048-214800898-2023_066-DE